

Question M2 droit privé et M2 sélectifs

Par **corinne124**, le **05/10/2014 à 20:25**

Bonjour,

J'aimerais savoir si avec le M2 droit privé on peut travailler comme juriste en droit des contrats/de la consommation ? Si j'arrive à en avoir un.

De plus, j'aimerais aussi savoir de façon globale quels sont les M2 les plus sélectifs (et si ce M2 en fait partie). Le M2 gestion du patrimoine est-il sélectif ?

Pour Assas il faut forcément une mention tous les ans et aucun redoublement? Idem pour Paris II ?

Je m'interroge aussi sur le M2 du multimédia et de l'information. Quand on peut faire plusieurs choix est ce qu'on peut être refusé si ce sont 2 M2 sans rapport. Après tout on peut aussi avoir un projet A et un projet B non ?

Merci.

Par **Herodote**, le **05/10/2014 à 20:45**

Bonsoir,

Tout d'abord, qu'entends-tu par M2 de Droit Privé ? Le droit privé étant une catégorie à part entière, sont par exemple des M2 de droit privé les M2 de droit des affaires, de droit du travail, de notariat, gestion de patrimoine, de propriété intellectuelle, etc.

Peut-être veux-tu dire les M2 type Droit Privé Général ou Droit Privé Fondamental ? (Même chose, dénomination différente)

Si c'est le cas, quant aux débouchés professionnels "directs", je ne crois pas que ça soit excellent (du moins c'est ce qui se dit, étant toujours étudiant et souhaitant passer des concours, je ne peux pas en attester personnellement).

Ces M2 visent avant tout à faire une thèse (s'ils sont recherche), ou passer des concours, voir le cas échéant, le CRFPA (même si celui-ci peut valablement être présenté avec toutes sortes de M2, voir sans). Tout est possible en théorie, en pratique (les M2 Droit des Affaires DJCE, ou droit des relations de travail dans l'entreprise, par exemple, ont de bien meilleurs

taux d'insertion professionnels, mais sont a priori plus sélectifs).

Quant aux M2 les plus sélectifs... C'est difficile à dire, mais je dirais qu'il s'agit des M2 Notariat (on peut monter jusqu'à 800-1000 candidatures), et de certains M2 Droit des Affaires, fiscalité ou encore droit du travail. Parfois, le nombre de candidatures est tel qu'ils font vraiment un excellent cursus pour pouvoir espérer être pris.

Quant aux M2 Gestion de Patrimoine, oui, ils sont sélectifs, la plupart des M2 le sont (si pas tous), à différents degrés cependant. Quant au degré de sélectivité des M2 de Gestion de Patrimoine, cela dépend de l'université, même si dans l'ensemble c'est un M2 qui offre de bons débouchés professionnels.

Quant à Paris II et Assas, il s'agit de la même université. Et quant aux exigences en M2, je dirais que ça dépend du M2 que tu souhaites y faire. S'il s'agit d'un M2 de Droit des Affaires, alors il est probable que de telles exigences soient attendues oui. S'il s'agit d'un M2 type Histoire du Droit ou Philo du droit, ou même d'autres M2 très spécialisés mais aux débouchés limités (il y en a un spécialisé par exemple sur le droit de la défense (armée)), les exigences seront moindres cependant.

Tous les M2 de Assas ne se valent pas, et certains sont moins bons que des équivalents dans d'autres universités y compris en province. D'autres cependant, demeurent la référence au niveau national (Droit Privé Général notamment).

Tu n'es pas obligée de mentionner tous tes choix dans tes dossiers, et s'il vaut mieux mentionner plusieurs choix, je conseillerais personnellement de faire preuve d'une certaine cohérence (personnellement, j'ai candidaté dans des M2 Recherche de Droit pénal et de Droit civil, mais je n'ai mentionné que mes autres candidatures dans les domaines respectifs).

Il faut en effet montrer une certaine cohérence dans son projet professionnel, c'est cela qui crédibilise la candidature.

Par **corinne124**, le **05/10/2014 à 21:05**

Bonsoir,

Oui c'est ça je voulais parler du Droit privé général ou fondamental. D'accord ça m'éclaire beaucoup car je me demandais s'il pouvait être utile en entreprise et aussi le degré de sélection.

Pour le M2 Notarial faut-il avoir une mention tous les ans ? et un redoublement est-il éliminatoire (même pour les M2 en province ?).

Selon toi un M2 gestion de patrimoine pourrait me permettre de travailler directement en entreprise ? Ou seul il ne servira à rien ?

Je cherche des M2 pro en gros.

En fait je parle de Assas parce que je regarde un peu en ce moment et je suis en IDF donc j'aimerais connaître quelles sont les facs les + sélectives car j'ai souvent lu qu'il faut être un

peu "parfait" dans certaines facs donc je cherche un endroit où j'ai plus mes chances (mon dossier n'est pas génial car j'ai eu un redoublement et du rattrapage aussi et avant de faire du droit j'ai testé autre chose sans le finaliser donc mon dossier est bof. Donc pour Assas ca vaut pas le coup de tenter pour gestion du patrimoine selon toi ?

Les profs ont-ils le moyen de connaître nos choix dans les autres facs ?

Merci en tout cas de tes premiers éléments de réponses.

Par Yn, le **06/10/2014 à 09:35**

Je suis d'accord avec les précédents messages, j'apporte à mon tour quelques précisions.

Les critères de sélection en M2 sont les notes obtenues en L3 et en M1, obtenir une mention est souvent un bon indicateur et permet d'être admis en M2.

Pour schématiser un peu, L1 et L2 sont des années "tampons" pendant lesquelles il suffit de *comprendre*, trouver sa méthode de travail. L'important est de ne pas prendre de retard et surtout d'arriver en L3 en ayant le sentiment de bien maîtriser la méthode.

Si on met de côté Paris 1 et 2, les M2 les plus sélectifs sont selon moi les DJCE, les M2 notariats et certains M2 pro en droit du travail et droit des affaires.

Pour le Panthéon (Paris 1 et 2), tu peux bien sûr candidater, mais garde à l'esprit que les étudiants extérieurs à ces universités ont très peu de chance d'intégrer les formations les plus demandées. Surtout, la distinction pro/recherche n'a pas vraiment de sens : les M2 recherche ont une très bonne réputation auprès des cabinets, et la majorité des étudiants partent dans le monde professionnel, et non en thèse.

Bref, je t'invite à multiplier les candidatures dans différents M2, tu peux montrer à dix ou quinze, cela n'a rien d'extraordinaire.

Par **corinne124**, le **07/10/2014 à 11:46**

Hello

Merci de vos interventions.

Je viens de valider ma licence. Mais comme j'étais au rattrapage je suis obligée d'aller au cavej car tous les présidentiels ont commencé. Et je ne veux pas perdre 1an.

J'hésite entre M1 droit privé/privé et M1 droit privé/affaires.

Les domaines de M2 qui m'intéressent :

M2 social

M2 P.I

M2 éventuellement notarial

M2 pour faire du droit des sociétés (si possible des M2 moins sélectifs)

M2 immo (pas sûre).

Je ne veux pas être avocate ou passer de concours. Je cherche un M2 utilisable en entreprise et je suis paumée.

On m'a dit que les M2 gestion du patrimoine sont bouchés. Vrai ?

Sinon je m'interroge sur M2 obligations civiles et commerciales et M2 contrats=> ca permet de travailler où en entreprise ?

Vous me conseillez de faire quel M1 Privé/privé ou privé/affaires ?

Je n'ai pas de Toeffl ou truc du genre donc pour affaires je me dis que j'ai peu de chances.

J'ai bien aimé le social (j'avais un cours de RIT et de relations collectives en licence) mais comme je suis par correspondance ben c'est grillé en M1 on ne peut rien choisir au Cavej (pas terrible mais je ne veux pas perdre 1an).

J'ai vu que ds certaines facs on peut faire un M1 privé pour intégrer social par ex.

Peut on intégrer un M2 en société après un M1 privé mention privé ?

En fait mon problème est le fiscal dans M1 affaires j'ai un peu peur de ne pas y arriver (à cause des chiffres). Si quelqu'un peut m'aider à m'orienter. Je cherche lequel de ces 2 M1 est le + large comme je ne suis pas trop sûre de mon orientation.

Merci.